S.H.A.B
Société
Historique et
Archéologique
du Pays de
Bourmont

Valorisation des contributions volontaires

« *Les contributions volontaires sont, par nature, effectuées à titre gratuit. Elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état par l'association ou la fondation.* »(1)

NOM :

PRENOM :

DATE	DESIGNATION	NB D'HEURES	VALEUR EN EURO
	TOTAL :		

En cas de contribution matérielle, merci de le signaler au dos de cette feuille.

(1) Extrait du Guide de la Valorisation comptable du bénévolat publié en 2011 par le Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative